

Conseil Municipal du	30 septembre 2019	à	18h00
N°ordre	30	Titre	Demande de subvention - Salle d'arts visuels
N° identifiant	2019-0206		
Rapporteur(s)	M. Michel BERTHIER		
Date de la convocation	03/09/2019		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	P.J.	
Secrétaire(s) de séance	Mme Clotilde BALLON et M. François BLANCHARD		
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	40	M. Alain CLAEYS - Maire M. Jules AIMÉ - Mme Clotilde BALLON - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Laurence VALLOIS-ROUET Adjointes Mme Martine APERCÉ - M. Jacques ARFEUILLÈRE - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Christine BURGÈRES - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Laurent LUCAUD - Mme Francette MORCEAU - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-Baptiste RICCO - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI - M. Aurélien TRICOT - M. François BLANCHARD Conseillers municipaux	
Absents	3	Mme Aïcha HOUSSEIN - Mme Manon LABAYE - M. Alain VERDIN Conseillers municipaux	

Mandats	10	Mandants	Mandataires
		M. Jean-Daniel BLUSSEAU	M. Abderrazak HALLOUMI
		M. Patrick CORNAS	Mme Coralie BREUILLÉ
		Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT	Mme Valérie FRANCHET-JUBERT
		Mme Régine FAGET-LAPRIE	Mme Peggy TOMASINI
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Jacqueline GAUBERT
		Mme Anne GÉRARD	M. Bernard CORNU
		M. Jean-José MASSOL	M. Philippe PALISSE
		Mme Patricia PERSICO	M. Christian PETIT
		Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE	M. Laurent LUCAUD
		M. Édouard ROBLOT	Mme Jacqueline DAIGRE

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la 1 à 9, la 56, la 58, de la 10 à la 46, de la 48 à la 49, la 47, de la 50 à la 55. La délibération 57 est retirée. - Retour de M. Laurent LUCAUD (mandataire de Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE).
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Culture-Patrimoine Direction Beaux-Arts - école d'arts plastiques
------------------	---

Le projet du Miroir, qui prendra place dans l'ancien théâtre situé Place Leclerc, a pour ambition d'inventer de nouvelles formes d'exposition fondées sur le dialogue entre toutes les pratiques créatives. Il invitera des partenaires à co-construire une programmation à la fois riche de sens, multiple, s'adressant à des publics les plus divers possibles et contribuant à croiser ces publics, tout en conciliant exigence artistique et intellectuelle.

Une phase d'expérimentation hors les murs a démontré la pertinence du projet artistique. L'objectif de diversité, d'accueil de publics très variés est rempli.

Le projet immobilier concerne la création d'un espace d'exposition dans le champ des arts visuels au niveau R-1 de l'ancienne salle de théâtre, dans une proximité avec les commerces du voisinage immédiat, les bureaux et des logements situés aux niveaux supérieurs du bâtiment. Le projet comporte également la restauration de l'ensemble du hall y compris le mur de verre de Pansart et les mobiliers patrimoniaux.

La salle d'exposition devra offrir une grande modularité et pouvoir se transformer pour accueillir des pratiques, des techniques et des domaines d'expression divers tels que le dessin, la peinture, la sculpture, la céramique, la gravure et les techniques de reproduction mécanique, la sérigraphie, le graff, la bande dessinée, la photographie, ainsi que les pratiques numériques sous toutes ses formes dont la vidéo.

Le cout de l'opération est de 2 068 825 euros Hors taxes (HT) soit 2 482 591 euros Toutes taxes comprises (TTC).

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

Dépenses en euros HT		Recettes en euros HT	
Études d'ingénierie et divers	406 603 €	Aides publiques - État : DSIL	800 000 €
Travaux	1 662 222 €	Fonds propres	1 268 825 €
Total en euros HT	2 068 825 €	Total en euros HT	2 068 825 €

Après examen du dossier, il vous est proposé :

- de solliciter la subvention auprès de l'État, Préfecture de la Vienne au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement public local) à hauteur de 800 000 € soit 38,67 % du montant total HT de l'opération
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette demande de subvention
- d'imputer les dépenses ainsi que tous les frais annexes liés à cette opération sur les crédits figurants à l'opération 1552 « Salle d'arts visuels », article 2313 du budget Principal
- d'imputer la recette à l'opération 1552 « Salle d'arts visuels », article 1321 du budget Principal.

POUR	39	
CONTRE	11	Mme Martine APERCÉ, M. Jacques ARFEUILLÈRE, M. Frédéric BOUCHAREB, Mme Jacqueline DAIGRE, Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT, Mme Valérie FRANCHET-JUBERT, Mme Christiane FRAYSSE, Mme Marie-Madeleine JOUBERT, M. Sylvain POTIER-LEROUX, Mme Marie-Dolorès PROST, M. Édouard ROBLOT.
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	7 octobre 2019
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	7 octobre 2019
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20190930-113426-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.5
Nomenclature Préfecture	Subventions